

LA JUSTICE

Bureaux et ateliers, 457-459 rue Sussex.

"DIEU ET MON DROIT."

Téléphone: Rideau 736

31ème ANNÉE. No. 4.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.—ABONNEMENT, \$1.00. (Strictement payable d'avance.)

OTTAWA, 19 JUIN 1914

M. Rowell se prononce

DEPUIS SA FONDATION, l'attitude de la "Justice" vis-à-vis les chefs politiques a toujours été marquée au coin de la plus entière indépendance. Absolument désintéressé de la bonne ou de la mauvaise fortune des partis, notre journal a parlé franchement—et sans crainte—à ceux qui les dirigent. Libre de tous ses mouvements, la "Justice" a quelquefois félicité les gouvernements ou les hommes placés à leur tête; mais, nous devons le dire, notre encre a été plutôt rare. Organe de combat, nous nous sommes plus souvent trouvés dans l'occasion de donner des coups et d'en recevoir, que dans celle d'applaudir aux gens ou aux actions recommandables des politiciens actuels.

Il n'y a pas trois semaines encore, nous rappelions à M. Rowell ce que la "Justice" lui disait en octobre dernier: "Comme chef de l'opposition et comme capitaine des idées libérales, vous vous devez à vous-même, Monsieur, et aux principes que vous vous glorifiez de défendre, de dire aux populations françaises de l'Ontario ce que vous prétendez faire au sujet des écoles bilingues. Le temps est venu de vous prononcer. Serez-vous pour, ou contre nous?" "Il est important que vous divulguiez vos intentions."

Après un silence que nous avons nous-mêmes désapprouvé, M. Rowell vient cependant de répondre à la question posée. Et la réponse du chef de l'opposition—dans ses discours de Cornwall et de North Bay surtout—est des plus catégoriques. Tous les journaux importants—rouges ou bleus—sont aujourd'hui unanimes à déclarer que M. Rowell s'est prononcé carrément en faveur de l'enseignement bilingue. Les grands quotidiens de Montréal (la *Presse*, le *Devoir*, de même que la *Gazette*) n'ont pas manqué de donner aux déclarations de M. Rowell l'importance qu'elles méritent. A Ottawa, le *Devoir*, le *Free Press* ont parlé dans le même sens, et, avant-hier, l'organe conservateur officiel de la Capitale—le *Journal*—publiait ce qui suit:

ROWELL FOR BILINGUALISM

"Mr. Rowell, speaking in North Bay last week, gave what sounds like a pretty definite intimation that he is on the side of bilingualism. His exact words have been stated variously, but the Canadian Associated Press despatch which is likely pretty correct, reported his phrase as being that if French teaching was necessary in the schools to give French-Canadian children a good education, French ought to be allowed. In speaking thus, Mr. Rowell would be consistent. He said practically the same thing in Ottawa a couple of years ago, on which occasion the *Temps* of this city commented thus:

"Mr. Rowell has done better than to create an excellent impression. He has gained the esteem and support of all the French-Canadians who are truly sincere and patriotic. Whilst a heavy struggle is waged against us, whilst the provincial Conservative party, and the ministers themselves, such as Mr. Foy, are officially declaring war against us, wishing to deprive us of all our privileges, wishing to gain and assimilate us by depriving our children of their right to learn their mother tongue, the chief of the liberal party has recognized with pride in his programme the necessity for bilingual schools, and it is with frankness and sincerity that he yesterday demonstrated to the French-Canadians that they have in him a friend and protector."

"The *Journal* has already expressed the opinion that upon this issue the Conservatives will lose several seats in Eastern Ontario, where the French-Canadian vote is large. We do not think that any changes which may occur will be material enough to seriously affect the result of the general election; but all the same those in Ontario who think that English education in this province should be as good as the money spent upon it, allows, should keep in mind the fact that the aims of the bilingualists if achieved will do considerable injury to the cause of education in English, and they should lean towards support of a government which maintains a sane school policy."

(Traduction)

ROWELL EN FAVEUR DU BILINGUISME

M. Rowell, parlant la semaine dernière à North Bay, a déclaré de façon passablement délicate qu'il se tient du côté du bilinguisme. Ses propres paroles ont été rapportées avec quelques variantes, mais la dépêche de la *Presse* associée, qui est vraisemblablement exacte, a rapporté sa phrase comme affirmant que si l'enseignement du français était nécessaire dans les écoles pour donner aux enfants canadiens-français une bonne éducation, le français devait être permis. En parlant ainsi, M. Rowell serait conséquent. Il a dit à peu près la même chose à Ottawa, il y a deux ans passés. Et, à cette occasion, le *Temps* de cette ville faisait les commentaires suivants:

"M. Rowell a fait mieux que créer une excellente impression. Il a gagné l'estime et l'appui de tous les Canadiens-français vraiment sincères et patriotes. Alors que nous sommes en butte à une forte lutte dirigée contre nous, alors que le parti conservateur provincial, et les ministres eux-mêmes, comme M. Foy, nous font officiellement la guerre, dans l'espoir de nous priver de tous nos privilèges, et dans le but de nous assimiler et de nous assimiler en enlevant à nos enfants le droit d'apprendre leur langue maternelle, le chef du parti libéral a reconnu avec orgueil dans son programme la nécessité des écoles bilingues, et c'est avec franchise et sincérité qu'il a démontré hier aux Canadiens-français qu'ils avaient en lui un ami et un protecteur."

"Le *Journal* a déjà exprimé l'opinion que, sur ce terrain, les conservateurs perdront plusieurs sièges dans l'Est d'Ontario, où le vote canadien-français est nombreux. Nous ne croyons pas que les changements qui pourraient survenir seront assez considérables pour affecter sérieusement le résultat de l'élection générale; mais tout de même, ceux de l'Ontario qui pensent que l'éducation anglaise dans cette province devrait être aussi bonne qu'elle peut coûter d'argent, devraient ne pas perdre de vue le fait que le but des bilinguistes—s'il est atteint—sera grandement préjudiciable à la cause de l'éducation anglaise, et ils doivent être enclins à appuyer un gouvernement qui préconise une saine politique scolaire."

"Ajouterons-nous à ce que l'on vient de lire? Et quel témoignage plus probant pourrions-nous apporter en faveur de M. Rowell, que celui de l'organe conservateur officiel à Ottawa?"

"Qu'est-ce que le *Temps* a donc fait au *Journal*, pour se faire jouer un tour de pareille façon?"

"Le *Temps*, qui s'évertue depuis lundi dernier à citer les bêtises de nos nouveaux maîtres, commencerait-il déjà à recevoir l'autre monnaie—celle qui est ordinairement réservée aux lâcheurs et aux traîtres?"

"Et la feuille, qui décrit aujourd'hui à tête-perdue M. Rowell est-elle bien le même *Temps* qui trouvait naguère dans le chef de l'opposition provinciale "un ami et un protecteur" des Canadiens-français?"

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?"

Il s'est évidemment passé quelque chose au *Temps*. L'article de Jean-Paul—publié à notre droite—commence à donner quelques explications, assez satisfaisantes, sur les motifs qui ont amené ce virement de capot.

Voici ce qu'a déclaré M. Rowell, à la grande assemblée de North Bay:

"Dans une province où la majorité est de langue anglaise, à ajouter M. Rowell, "et l'anglais est la langue de l'Ontario, de notre Législature, de nos tribunaux et de notre commerce, tout enfant ontarien qui ne reçoit pas une bonne éducation anglaise, est, de ce fait, dévancé dans la lutte pour la vie. Aussi est-ce le devoir de l'Etat de voir à ce que tout enfant de cette province ait une bonne éducation anglaise. Mais, comme il y a, en cette province, des enfants appartenant à d'autres races—de même que l'anglais est la langue du commerce, de même leur langue à eux est la langue de la diplomatie, de la littérature et de la science—il est naturel que ces enfants désirent conserver

leur langue maternelle. Donc, tenant à une bonne éducation anglaise, d'une part, je serais heureux de voir, et je crois que tous les citoyens animés d'esprit public seraient heureux de voir les enfants de nos concitoyens canadiens-français recevoir aussi une éducation dans leur propre langue."

Ses affirmations solennelles de M. Rowell, à North Bay—de même que celles de Cornwall—sont de nature à inspirer confiance à tous ceux qui luttent sincèrement pour le triomphe de la cause française en Ontario.

Nous avons dit assez ouvertement à M. Rowell ce que nous pensions de ses idées politiques, pour avoir le droit de féliciter présentement le leader libéral au sujet des réconfortantes paroles qu'il a prononcées à North Bay et à Cornwall.

Et nous ne faisons pas plus de politique aujourd'hui, que nous n'en avons fait depuis trois ans—ou il y a deux semaines passées. Nivez à aucune chaîne de parti, la "Justice" fait son devoir—et avec joie—en étant à ses lettres."

Compatriotes! Libéraux et conservateurs, appuyez dans la présente lutte les candidats des écoles bilingues. "Ayez l'œil ouvert" et méprisez ceux qui veulent corrompre votre patriotisme. N'oubliez pas qu'un vote pour Champagne, et sa coterie de faux-frères, est un vote pour le tyran de Toronto!

MAURICE MORISSET.

Un virement de capot

JUSQU'A LUNDI DERNIER, le *Temps* d'Ottawa était demeuré dans un mutisme à peu près recommandable vis-à-vis la défense du gouvernement Whitney. Et l'on espérait même, pour la décence du journalisme canadien-français, que l'ancien organe libéral continuerait de garder le silence. Mais on avait évidemment compté sans les terribles exigences de la crèche. Aussi, pour obéir à ses nouveaux maîtres, le *Temps* a-t-il dû enfoncer la livrée bleue, et se lancer à corps perdu à la recherche de ceux qui grisaient ses nouveaux mouvements. On a rarement vu un journal tourner si vite son capot. Et le spectacle de cette volte-face serait assez curieux à étudier, si l'état moins dégoutant, il suffit cependant de dire—sans être compris une fois pour toutes—que le *Temps* est aujourd'hui la machine d'une élite politique avide en mesure de donner aux lecteurs désintéressés des leçons de patriotisme! Sans doute le *Temps* a des états de service. Mais y a-t-il moins de déshonneur à trahir, après avoir été longtemps fidèle?—Et parce que l'on a été soldat de la bonne cause, s'ensuit-il que l'on soit moins digne de mépris, quand on abandonne lâchement ses frères d'armes au moment du danger? Voilà autant de questions auxquelles le *Temps* est appelé à répondre.

Mais nous connaissons sa réponse: *Il faut user de diplomatie!* En d'autres termes, il faut lécher la main qui nous tient à la gorge et courber l'échine sous les verges du dompteur. Autrement dit encore, nous devons nous laisser endormir par les trompeuses paroles d'une engageante payée, ou assouffie de gloriole politique. Voilà comment l'on parle et comment l'on plaide, quand on a un patriotisme évalué à tant la ligne.

Mais, Dieu merci, la "Justice" est d'une autre école. Nous avons été heureux de féliciter M. Champagne, quand nous avons cru découvrir—au lendemain de nos discours—quelques raisons d'espérer. Cependant, nous étions loin d'être optimistes et nous disions dès le début de notre article:

"Tout récemment encore, nous revenions à la charge pour demander à M. Champagne de s'occuper de la cause française à Toronto. Et, après avoir rappelé au député d'Ottawa-Est les solennels engagements qu'il avait pris vis-à-vis la question bilingue, nous ajoutions: "Nous ne voulons pas douter un instant des bonnes intentions et de la sincérité de M. Champagne. Il a parfaitement le droit de choisir la réserve au lieu des avant-postes. Et l'on pourrait même dire, en défense du peu d'activité qu'il a montré jusqu'ici, que bien des victoires ont été remportées par l'arrière-garde. Toutefois, il serait également vrai d'affirmer que les excès de prudence ont à leur crédit de bien lamentables défaites."

Malheureusement, tout ce que nous avions si ardemment désiré vis-à-vis M. Champagne s'est évanoui au soir même de l'assemblée où il a été choisi comme candidat dans Ottawa-Est. Une fois de plus M. Champagne s'est dérobé et s'est montré sous son vrai jour. Une fois de plus il s'est jeté aux pieds de son idole—Whitney—affirmant plus que jamais sa confiance dans le Nérón de la cause française. Et les défenseurs nouveaux-nés de M. Champagne auraient tout de reprocher à lui que ce soit d'avoir un moment espéré que ce compatriote était sincère. Le député d'Ottawa-Est avait fait tant de promesses; il avait juré en de si nombreuses occasions de défendre ceux de son race, que l'on pouvait un moment manifester quelque espoir de le voir tenir enfin sa parole. Mais tous ces beaux serments et tout ce vapoureux attirail n'étaient que du vent électoral et des gestes de husting. Toute cette prétendue sincérité n'était qu'un trompe-l'œil.

Comme nous avions raison de nous défier de la haute diplomatie de M. Champagne, quand nous écrivions, au mois de mars dernier:

"De son temps, le bon La Fontaine trouvait que c'était presque chose impossible de plaire à tout le monde et à son père. Mais depuis cette époque, déjà reculée, la diplomatie a fait du chemin, et l'on peut voir tous les jours d'extraordinaires exemples dans la façon de mener la chèvre et le chon."

Ce primum nous amène naturellement à parler de la récente décision de M. Napoléon Champagne, relativement à la question de l'eau pure. Voilà de la diplomatie!

En trois petites phrases, le *Free Press* nous montre toute la prudence du député d'Ottawa-Est:

"Nap. Champagne is said to be in favor of the latest two-barrelled water blabber. After so long a silence Nap's decision is quite refreshing. But Nap. always did look a long time before he took a jump."

(Traduction). "On dit que Nap. Champagne est en faveur du double blabber concernant la question de l'eau. Après un silence aussi prolongé, la décision de Nap. est vraiment réconfortante. Mais Nap. a toujours eu pour habitude de prendre son temps avant de sauter."

"N'est-ce pas que c'est délicieux... et que c'est bien ça?—Vous voulez le projet des Trente et Un Mille...?—Mais, mon cher ami, je suis votre homme.—Comment...?—Vous êtes pour le projet McVeity-Curie...?—Mais, mon cher ami, je suis avec vous... Et ce n'est pas plus mal que ça!"

Ceci nous remet en mémoire la conduite excessivement souple de M. Champagne dans tout ce qui touche à la question bilingue. Nous ne pouvons résister au plaisir de nous citer. Est-ce que l'on pourrait y trouver à redire?... Nous allons d'ailleurs donner le mètre se vantant à M. Champagne, en rappelant sa fameuse lettre.

"Nous disions donc au mois de mai 1913: "MM. Réame, Champagne et Moré ont gardé le si lence quand il fut été opportun de s'affirmer."

"Et, au mois de novembre, nous ajoutions:

"Ces quelques mots nous valurent une lettre de M. Champagne. On se rappelle sans doute les explications que fournit alors le député d'Ottawa-Est. Cependant, pour ceux qui seraient portés à ne pas trop surcharger leur mémoire des professions faites par les politiciens, nous croyons qu'il y aurait quelque avantage à revenir sur les déclarations du printemps passé. C'est pourquoi nos lecteurs auront le plaisir de jeter à nouveau les yeux sur les conclusions du message."

"Disait donc M. Champagne, dans notre livraison du 16 mai 1913:

"Quant au règlement 17, plusieurs personnes s'étonnent aussi de ce que M. Champagne n'ait pas encore parlé. Voyons ce qu'il y a de changé dans nos écoles aujourd'hui et il y a dix ans passés. Absolument rien, si ce n'est la question d'inspection. Le règlement 17 ne viendra en vigueur qu'au premier septembre prochain, donc nous n'avons pas encore souffert sous ce rapport. Maintenant, j'ai raison de croire d'une façon ou d'une autre, que le règlement dix-sept, s'il prend forme de loi, n'apparaîtra pas avec l'aspect menaçant dont il est revêtu présentement. L'agitation faite dans toutes les parties de la province semble avoir eu son effet, et j'approuve pleinement toute revendication mesurée, mais ferme, de la somme de justice qui doit être notre partage dans l'Ontario. Les autorités sont maintenant prévenues, et si elles poussaient au-delà, la mesure deviendrait de l'oppression, et une oppression de telle nature que jamais un homme de cœur ne consentirait à s'y soumettre. Attendons au premier septembre, et si le méfiant règlement nous est imposé dans toute sa rigueur, à l'ouverture de la prochaine session, j'emploierai tout ce que j'ai d'énergie et de verbe pour la défense de mes compatriotes, pour le redressement des griefs subis par les miens. Si je ne crois pas devoir faire le coup de feu en tirailleur, et si je n'avance que pas à pas, soyez persuadé que je ne reculerai jamais."

Puis, en conclusion, la "Justice" disait: "Oui, à force de prudence, il arrive un temps où l'on devient trop diplomate, et où les gens les mieux disposés se "revirent", comme on dit dans un langage que M. Champagne connaît bien. Et quand tout le monde a enfin compris le mystère de la chèvre et du chon, eh bien! alors, adieu prudence électoral, adieu diplomatie bilingue, adieu choix du double blabber!"

"Que M. Champagne pense à tout cela et qu'il s'occupe de nous à Toronto."

Sans vouloir prétendre que nous avons prophétisé ce qui arrive aujourd'hui à M. Champagne, nous pouvons bien dire que nous ne nous sommes pas trompés de beaucoup.

Le *Temps* peut donc continuer de traire sa chèvre. Personne ne s'étonnera plus que ses articles sentent le chon.

JEAN-PAUL.

Un jugement important

MERECREDI DERNIER, M. le juge Goyette, de Hull, a rendu un jugement de première importance. La semaine passée, la "Justice" entretenait ses lecteurs des données de la cause de l' "Aylmer Toll Gate Co." contre M. A.-M. McKay, de la "Ottawa Motor Transport". On se rappelle qu'il s'agissait du droit que s'arrogeait une compagnie de péage de percevoir des taxes de passage sur le chemin d'Aylmer. Et nous rappelions à ce sujet la lutte poursuivie par la "Justice" contre la plaie des chemins à barrière.

Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que l' "Aylmer Toll Gate" a perdu son procès contre McKay. Après avoir fait une revue complète des allégués, M. le juge Goyette a déclaré que toute la question se résumait à deux points principaux. La compagnie avait-elle le droit de percevoir une redevance au passage des automobiles, et M. McKay avait-il le droit de briser la barrière lorsque le gardien l'avait fermée, et refusé de laisser passer l'automobile du géant de la "Ottawa Motor Transport"?

A la première question, M. Goyette a répondu que la compagnie n'avait en aucune façon le droit de percevoir une redevance au passage des automobiles, puisque ces véhicules ne sont pas mentionnés dans la charte de la compagnie, obtenue vers 1849. Quant au fait de savoir si M. McKay avait le droit de briser la barrière—alors qu'elle avait été fermée par le gardien—le tribunal a référé aux statuts où il est dit que si cette barrière constituait une obstruction illégale et une nuisance aux voyageurs, M. McKay avait le droit de l'abattre, sans prêter pour cela la paix publique.

Dans le rendu de son jugement, M. Goyette a également cité d'autres causes où une semblable décision a été maintenue. Par exemple, dans les litiges de A. Laurin contre la cité de Hull, et le procès de Gilmour et Hughson.

Les automobilistes présents aux remarques de M. le juge Goyette n'ont pas caché leur contentement, voire même leur enthousiasme, relativement au prononcé du tribunal. On a même parlé de placer un homme à la barrière pour avertir les voyageurs qu'on avait le droit de passer sans payer.

Malgré la décision de M. Goyette, la compagnie a continué à vouloir imposer des taxes de passage, mais comme personne ne se souciait de se saigner, les automobiles et autres voitures ont passé sans s'occuper des doléances du gardien.

M. McKay a immédiatement notifié son avocat, M. J.-W. Ste-Marie, de poursuivre la compagnie du "Toll Gate" en recouvrement de \$43.85, somme payée sous protestation avant le rendu du jugement.

On s'attend à ce que plusieurs autres propriétaires d'automobiles inscrivent ces jours-ci leurs réclamations contre les propriétaires de la barrière d'Aylmer.

La "Justice" se fait un devoir et un plaisir de féliciter M. le juge Goyette. Ce procès type a été accueilli avec la plus grande satisfaction par tous ceux qui souffraient d'une exploitation indue et odieuse.

Ils ont monté la garde

NOS COMPATRIOTES CATHOLIQUES du soixante-cinquième régiment auraient-ils obtenu ce qu'ils réclamaient, s'ils avaient suivi les conseils du *Temps*, et s'ils s'étaient contentés de jouer à la diplomatie?

Il n'est pas besoin d'avoir passé par l'école diplomatique de M. Champagne pour répondre négativement à cette interrogation. En effet, officiers et soldats ont été unanimes à dire à Sam Hughes: "Nous marcherons quand même, parce que c'est notre droit, et nous accompagnerons, comme par le passé, le Dieu-Hostie dans les rues de la ville."

Et le bouillant colonel a eu beau se débattre, frapper du talon et agiter son plumet, le régiment portait fuil, au jour de la procession. Que les armes aient été des Lee Metfords ou des Ross, peu importe. Le fait remarquable, c'est que tout s'est passé comme par les années dernières.

Voilà un exemple de courage que nos frères de l'Ontario ne doivent pas perdre de vue. La diplomatie peut avoir quelquefois du bon, mais auprès des fanatiques, elle est de nul effet. Les mesures énergiques sont alors les seules que l'on doit mettre en oeuvre, et les seules qui réussissent. Nous en avons une preuve convaincante dans ce qui vient d'arriver au régiment canadien-français de Montréal.

Si nous voulons donc triompher, imitons le bel exemple d'énergie que viennent de nous donner nos amis de la Métropole. Si nous sommes lâches et mous—si nous sommes diplomates, comme l'on dit au *Temps*—nous n'obtiendrons jamais rien. Avant d'être des salimbanques et de sauter sur un pied ou sur l'autre, pour faire plaisir à tel ministre ou à tel *mange-Canadiens*, soyons des hommes de cœur. Au lieu de nous aplâter, relevons-nous. Il en est temps plus que jamais. Et si l'on ne veut pas nous accorder nos droits, suivons la parole de l'auteur: PRENONNS-LES.

DU BUISSON.

Cabinet moribond

Il y a déjà quelque temps, le *Globe* de Toronto disait ce qui suit du gouvernement Whitney:

"Le gouvernement de l'Ontario s'en va en pièces. Chaque jour apporte de nouveaux signes de dissolution dans le Cabinet. Ces dissensions sont le résultat non de force mais de faiblesse. Où la force est nécessaire, le régime de la faiblesse produit de nouvelles faiblesses. Déjà les bouillons sont retirés et les liens sont brisés qui retiennent le Cabinet—les bouillons de l'intérêt public prononcé, et les liens de l'intégrité personnelle et de la confiance mutuelle. Le Cabinet tombe en pièces."

La situation est semblable à la situation du gouvernement du Dominion au temps du "Nid des traîtres", avant 1896. Après le régime de sir John Macdonald et immédiatement après la courte "châfrerie" de sir John Thompson, le Cabinet d'Ottawa s'est effondré à cause des forces désintéressées qui opéraient en lui. Il n'y avait aucun but public dominant, nul esprit dirigeant, nul motif suprême. Les éléments qui se combattaient, chacun ayant en vue ses seules ambitions, ont fait du gouvernement une menue politique. La considération égoïste pour les émoluments du pouvoir ont emmiellé le Cabinet et détruit le parti. C'était un cas de suicide politique."

Cette laide histoire se répète au sein du gouvernement d'Ontario. Jamais a-t-on vu en Ontario un tel spectacle d'insipidité gouvernementale, d'incapacité et de paralysie soudaine!

Voilà un jugement qui ne manque pas d'énergie, ni surtout de logique. Et s'il était permis de juger ainsi le gouvernement Whitney, il y a quelques mois passés, on concevait facilement que de telles paroles ont encore beaucoup plus de force aujourd'hui.

Le cas de M. Bonneau

On assure que la Société des Artistes canadiens-français vient de décider de ne pas renvoyer sans enquête M. Alfred Bonneau, directeur de la *Justice* de Biddeford, Maine. Après une longue discussion, le Comité de juridiction a approuvé un amendement proposé par M. Le-J. Gauthier, par lequel amendement une enquête plénière devra être faite avant de se résoudre à expulser tout membre de cette société.

Parlant en faveur de M. Bonneau, le député de Saint-Hyacinthe a dit, entre autres choses:

"La société, dit-il, ne peut certainement pas expulser un membre aussi dévoué que ce journaliste, que l'on dit avoir été interdit parce qu'il a combattu pour la langue française et nos droits, elle ne peut expulser un patriote!"

Les Artistes ont demandé aux autorités religieuses, dit M. Gauthier, d'envoyer au bureau-chef des papiers démontrant que M. Bonneau a été expulsé des rangs des catholiques. Jusqu'ici, on n'a pas voulu le donner, par conséquent, on ne peut pas prendre fait et cause contre M. Bonneau."

Espérons que M. Bonneau obtiendra justice.

Son attitude

Le *Temps* ose parler de son attitude. Elle nous rappelle vraiment celle des accroupis de Vendôme. Jamais on a poussé plus loin le cynisme. Quel honneur, en effet, y a-t-il à ériger à tue-tête que l'on est dans une posture indécente!

Après avoir défendu—et debout—la cause bilingue, voilà que le confrère veut apprendre à tout le pays qu'il est dans un maintien pénible.

Naturellement, le *Temps* a devant lui son fromage!

Sur la rue

—Mon cher, le *Temps* avait bien raison d'annoncer à ses lecteurs qu'il serait bientôt... Res... organisé!

Petit problème

Question.—Qui est-ce qui paie le... champagne au *Temps*? Réponse.—Mais c'est Res, Anne et Sathi!